VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vacherie! Vacherie!

Succession Jean Marie Fournier.

No 63,115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur—Bureau 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne—LUNDI 17 décembre 1900, à 11:30 a. M., il sera vendu à l'enchère publique No 910 rue Hancock, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division M, daté le 4 décembre 1900, pour le compte de ladite succession—

22 Vaches, 1 Taureau, 3 Chevaux, 1 Charrette à Lait, 2 Bidons 2 jeux de harnais, 1 Charrette à 4 roues, 17 Oies 80 Poules, 1 Cœfre-Fort en fer.

Conditions—Comptant sur adjudication.
6 déc—5 9 12 16

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Congrès, entre les rues Royale et Chartres

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard J. Stern, Encanteur — JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division N, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 2ème District, dans l'Ile No 245 bornée par la rue Dublin, Septième, Maison et Cohn, mesurant 30 pieds de largeur sur la rue Dublin, la même profondeur dans la ligne divisant de la autre de l'Ile et 176 pieds de profondeur de chaque côté.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêts à 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devra faire un dépôt de sécurité de 10 pour cent au moment de l'adjudication, plus les taxes de 1901.

Actes de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, Esq., notaire.

Frank Zeng, avocat.
11 nov—11 18 25 —déc 2 9 13

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades

2 LOTS VACANTS

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur! Bureau 732 rue Commune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900 dans l'affaire de la succession de Louise Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ile No 464 borné par les rues Dryades, Barone, Peniston et Général Taylor, et désignés par les titres A, B C.

Lot A, forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 91 pieds.

Lot B est contigu au lot A et A mesurant 48 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et 4 lignes vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un jolis cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant à option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses notariales de sécurité. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Rossi.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 63 237 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ile No 44 borné par les rues LeSeur ou Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St Jean désignée par les numéros un et deux sur un devis fait par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou Debon par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, lot numéro un formant l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ignace Xavier Stroebel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard J. Stern, Encanteur — JEUDI 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division N, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 2ème District, dans l'Ile No 245 bornée par la rue Dublin, Septième, Maison et Cohn, mesurant 30 pieds de largeur sur la rue Dublin, la même profondeur dans la ligne divisant de la autre de l'Ile et 176 pieds de profondeur de chaque côté.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêts à 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devra faire un dépôt de sécurité de 10 pour cent au moment de l'adjudication, plus les taxes de 1901.

Actes de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, Esq., notaire.

Frank Zeng, avocat.
11 nov—11 18 25 —déc 2 9 13

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 62,302—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer, femme décédée de Louis Fatzer. Sans inventaire.

Cottage simple en bois élevé, Près du terrain de course,

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 62,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ile borné par les rues White, Lepeyrouze, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances à appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un jolis cottage en bois élevé, rez-de-chaussée orné d'une barrière en fer sur le devant et comprenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, sous-bassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant l'acte de vente incluant les timbres de revenu, pardevant Geo. Montgomery, notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'acquéreur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 812 rue Carondelet.

L. De Procter, avocat pour l'Administrateur.
Bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.
2 déc—2 9 16 23 30—ian 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré-Tac le Vieux, dossier No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Septième lots de terre, ensemble de terre situés dans le Troisième District de cette ville. Ilet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock Abondance et Triton; Ilet 57 est borné par les rues Abondance, Hancock Tritonet Tivoli; Ilet No 34 (maintenant 831) est borné par les rues Jose, Bons, Soldelle, Delery et Triton. Ilet 49 (maintenant 835) borné par les rues Jose, Bons, Soldelle, Benton et Gordon; Ilet No 48 (maintenant 976) borné par les rues Monroe Gordon Germain et Celestine; Ilet No 59 (maintenant 975) borné par les rues Hancock, Monroe, Germain et Celestine. Ilet No 61 (maintenant 1108) borné par les rues Monroe, Gordon, Liberia et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 812 rue Carondelet.
27 nov—27— déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Dossier No 63 335

In re Mme L. G. Crocan et al. vs N. P. Levy, absent.

JEUDI, 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans in re Mme L. G. Crocan et al. vs N. P. Levy, absent, ledit jugement en date du 3 décembre 1900 et signé le 15 novembre 1900 nous offrons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés ci-après qui suivent, à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans la Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans. Lots à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pelogna et Lesseps.

Deuxièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et Florence.

Troisièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Septièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Céleste, Gimo, France et Lesseps.

Huitièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Liberal, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Liberal, Force, Lesseps et Pologne.

Dixièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Force, Force, Lesseps et Pologne.

Onzièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Force, Votte, Lesseps et France.

Douzièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Votte, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement — Un certain lot de terre borné par les rues Votte, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell C. Smith, Encanteur,
Bureau 812 rue Carondelet.
18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune. MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre émané et daté et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edward Lane, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ile No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1900, lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 37 pieds de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 32' 8" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 262' 11" 2" sur une ligne oblique à la ligne près de la rue Tonti et 174' 2" de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié en plus; ou tout comptant balance s'il y en a en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E. U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

Succession de Michel De Giulliens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 57,501—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire en Louisiane de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Carroll & Carroll, avocats.
5déc—5 9 14

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA BOCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov 1900 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Heid ou Heild et al., vs 2,626 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 617 rue Valette pour lui donner de III comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et autres raisons qui y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Aux, désigné par le No 21 dans l'Ilet No 4 (maintenant 811) et mesurant 20 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 2 5 rue Sophie, nouvellement numéroté comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ségurn, Morgan, Dumaine et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds en plus de 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent des traites d'acquéreur en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur en porteurs des billets, l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901. 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture de Barnhart Western Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de ladite propriété, au dessus et au plus de son enchère, d'après les documents dans ce bureau de l'encanteur.

Actes de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais del acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61 854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances, le dessous appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, St Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilie, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé en l'étude de C. E. Poitier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, etc., le dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 6 compris entre les rues Gravier, Perdido St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de H. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne la divisant du lot No 6, et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise, et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessments des taxes, est situé dans l'Ilet No 140 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deux élément décrite est amélorée par une bâtisse en bois à un étage dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Théodore G. Steinfanden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll avocats de la défenderesse.
2 déc—2 9 16 23 30 31—ian 1 2

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St Claude et Kerlerec.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rev. Joseph Darahan, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, en ses héritiers, No 63 098 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cottage simple convert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette entre les rues St-Claude et Kerlerec, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Kerlerec, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance en un ou un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 23—déc 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov 1900 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Heid ou Heild et al., vs 2,626 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 617 rue Valette pour lui donner de III comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et autres raisons qui y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Aux, désigné par le No 21 dans l'Ilet No 4 (maintenant 811) et mesurant 20 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 2 5 rue Sophie, nouvellement numéroté comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ségurn, Morgan, Dumaine et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds en plus de 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent des traites d'acquéreur en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur en porteurs des billets, l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901. 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture de Barnhart Western Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de ladite propriété, au dessus et au plus de son enchère, d'après les documents dans ce bureau de l'encanteur.

Actes de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais del acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et Lavenue Jackson dans l'Ilet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE MME CAROLINE SCHULTZE, VVE DE CONRAD SASSE.

No 63 589—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, on les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard Philippe et Liberté et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 34 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc. de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, B. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'Ilet 340 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes, notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Anna Stewart Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 62 939—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par D. W. Rhodes, administrateur de cette succession se serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

Cage, Baldwin et Crabités avocats
9 déc—1f

Succession de Eulalie Justrabo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63 643—Division A—Attendu que Alexander Justrabo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eulalie Justrabo, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robt Legier, avocat.
9 déc—9 13 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

Sur l'avenue Tulane, entre les rues Liberté et Franklin (l'arrière rue étant Gasquet)

W. O. Lowe vs Mme Veuve P. S. Tête.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56 992.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 janvier 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations dans le Premier District, dans l'Ilet borné par les rues Commune, maintenant avenue Tulane, Liberté, Franklin et Gasquet, désigné comme lot No 3, mesurant vingt cinq pieds, de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane) quatre vingt huit pieds six pouces sur la ligne de profondeur sur le 2, quatre vingt douze pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot 4 vingt quatre pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. H. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick et Philip Gee le jr avocats pour le saisissant.
7déc—7 9 14 21 28—janv 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Portant le numéro municipal 1225 rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier.

Edmond Burthe, administrateur, vs Louis Burthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 601—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 10 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses droits voies, servitudes, privilèges et avantages appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 79 borné par les rues Bourbon, Hôpital, Quartier et Dauphine et mesurant, en mesure française, trente 30 pieds de face à la rue Bourbon sur cent vingt 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins, bornés sur le côté le plus près de la rue Hôpital par la propriété de Mme Veuve Bouny ou ses représentants et sur le côté le plus près de la rue Quartier par la propriété de Mme Sévérin Lapie ou ses représentants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. H. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry Chapelle, avocat pour le poursuivant.
7déc—7 9 14 21 28—janv 4 10

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAINS DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs	Arrivée
	No 9	No 6
Express Cal. et Mexico	10:45 a m	6:30 p.m
	No 5	No 10
N. O. et Houston Local	8:15 a m	6:30 p.m
	No 7	No 8
Express San Antonio	5:40 p m	7:55 a m

Chars à lunettes allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas, sur le train No 9.

Sunset Limited avec trains à chars vestibules possédant des compartiments composites et des chars dortoirs avec salons, chars restaurants. Trains allant directement à San Francisco. Départs 10:45 A. M. lundi, jeudi et samedi, arrivant les mêmes jours à 7 20 P. M.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissant la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

4v—1an

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Lim. 36		Malle Rapide